

Raison d'être du projet

Poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière

Audience publique du BAPE – séance du 30 juillet 2025 à 19h



Croissance des besoins dans la région au cours des dernières années

- Croissance record de la population de Lanaudière au cours des **30 dernières années**
- Croissance démographique d'ici 2041 : **3^e plus élevée au Québec**

Le **réseau électrique régional** alimente aujourd'hui :

- **122 000** clients et ménages (+15 000 prévus s'ajouter dans les 15 prochaines années).
- **2** clients directement sur le réseau à haute tension, dont un réseau municipal (Hydro-Joliette)



Population totale
561 608
(2024)



1,8 %
(taux d'accroissement annuel 2022-2023)



41,7 %
(variation 2023/1998)






Le réseau électrique régional a atteint la limite de sa capacité.

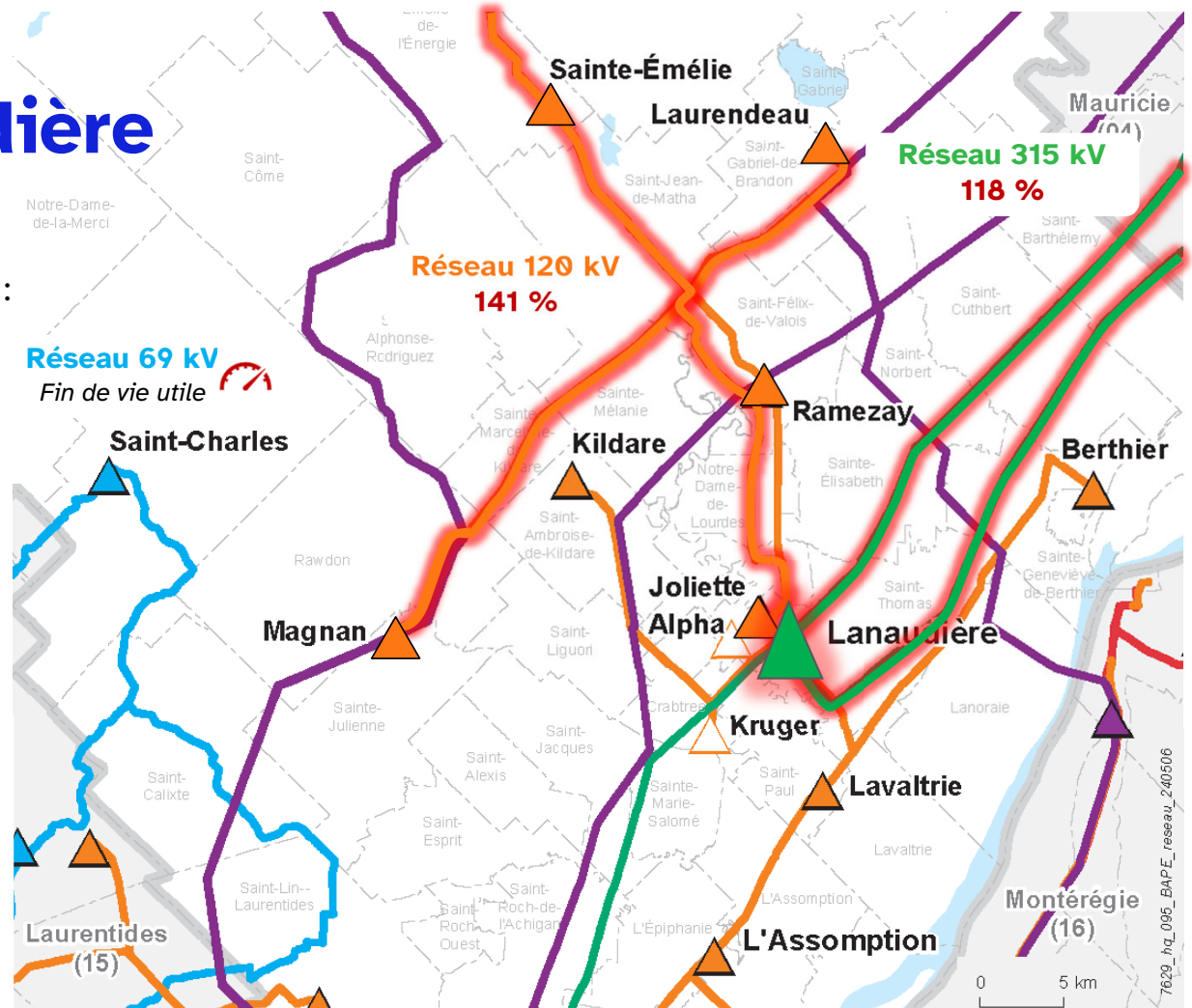
Il faut agir à court terme afin de rétablir la fiabilité de l'alimentation électrique de la région Lanaudoise.

Carte du réseau de transport de Lanaudière

- Enjeux à trois niveaux de tension distincts soit :
 - Réseau régional à 120 kV
 - Réseau régional à 315 kV
 - Réseau principal à 735 kV
- Enjeux d'un réseau électrique régional voisin à 69 kV

Postes et lignes de transport existants

	69 kV
	120 kV
	230 kV
	315 kV
	735 kV



Carte du réseau de transport de Lanaudière

Postes et lignes de transport existants

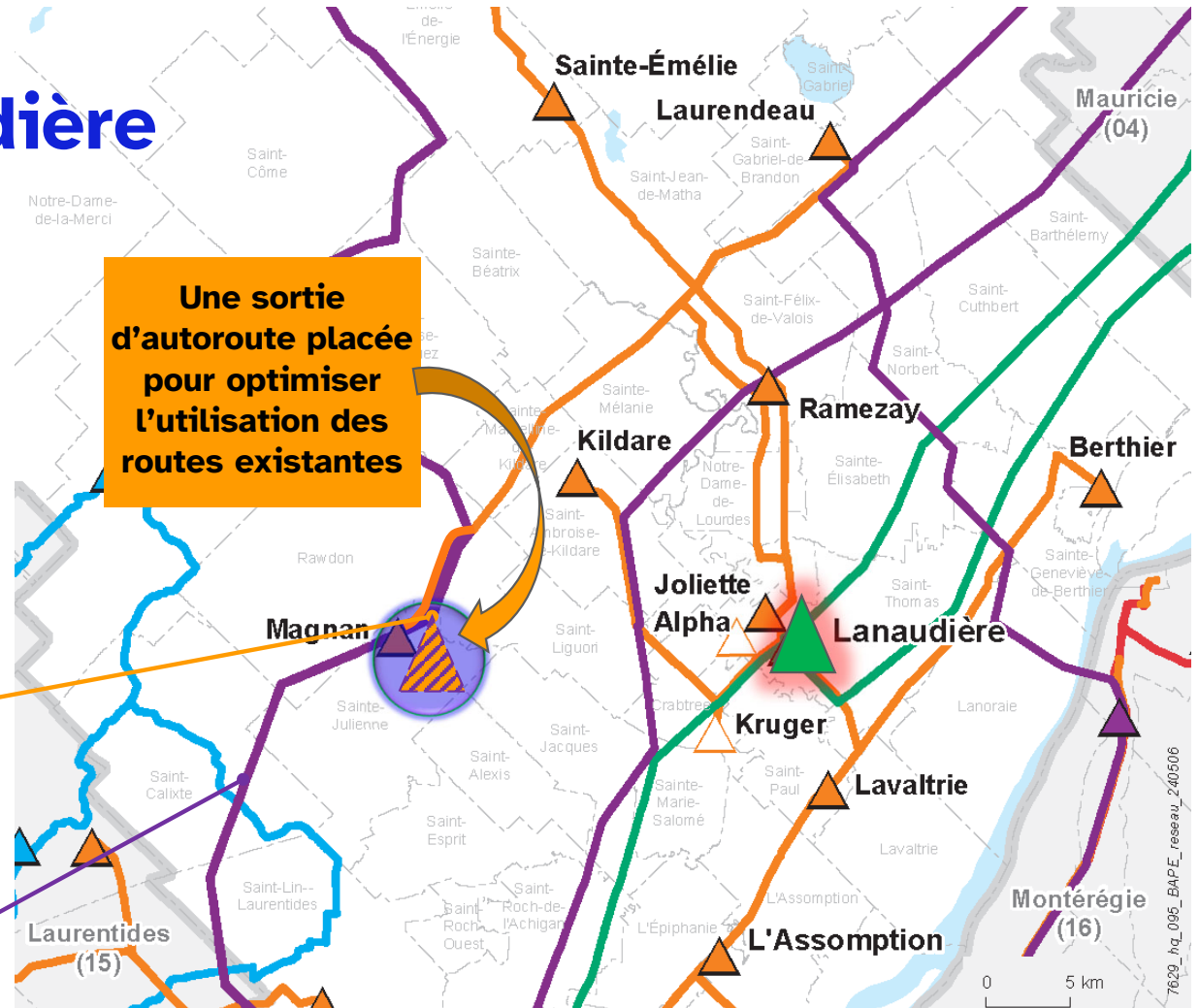
- 69 kV
- 120 kV
- 230 kV
- 315 kV
- 735 kV

Une sortie d'autoroute placée pour optimiser l'utilisation des routes existantes

Solution retenue :

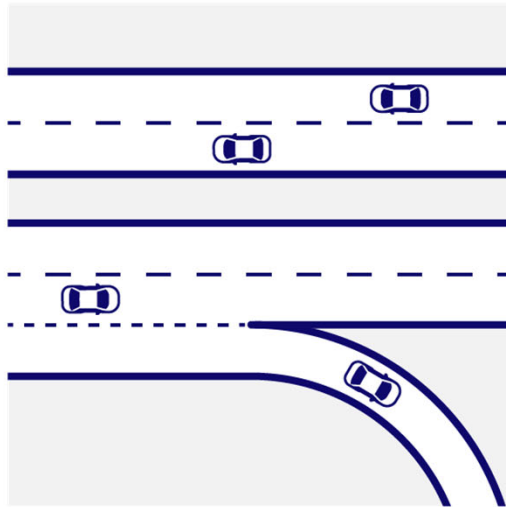
Ajouter un poste à 735-120 kV, soit un deuxième poste source pour alimenter le nord et le centre de Lanaudière

Permettrait d'assurer la stabilité et la résilience du réseau électrique à 735 kV



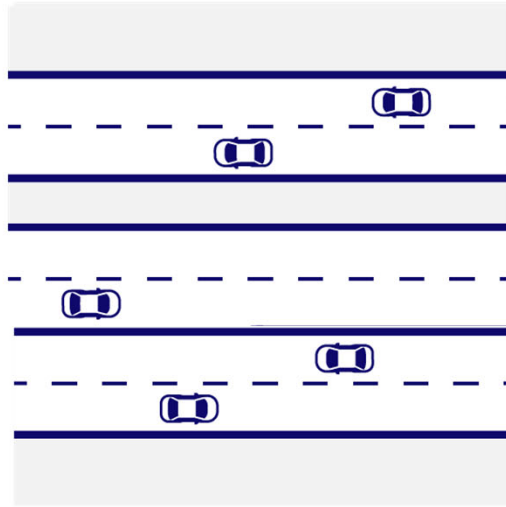
Rôles du poste Jean-Jacques-Archambault

Transformation



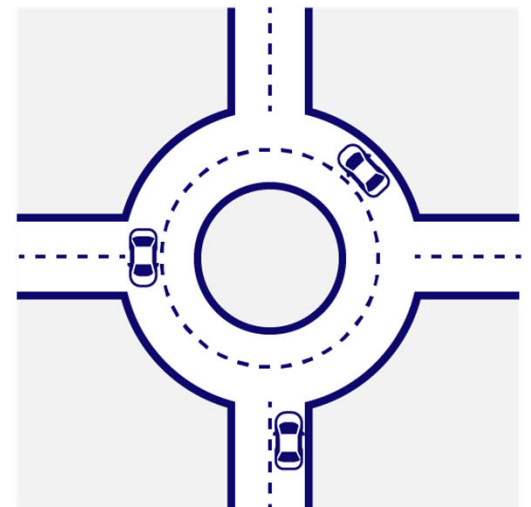
Rétablit le niveau de fiabilité du réseau régional en ajoutant de la capacité au réseau de transport électrique de la région de Lanaudière.

Compensation série



Rétablit le niveau de fiabilité attendu du réseau principal.

Sectionnement



Maintient la fiabilité et la résilience du réseau principal dans un contexte de transition énergétique.

Poste Jean-Jacques-Archambault

Croissance de la demande en électricité - Poste source de Lanaudière

1,4 % Croissance annuelle moyenne de la prévision en puissance pour les 15 prochaines années

Composition de la croissance annuelle moyenne de 1,4 %

La croissance dite naturelle (près de 0,6 % annuellement)

Croissance démographique générant les nouveaux abonnements, p. ex. les **nouvelles constructions de maisons ou petits commerces**, et l'augmentation ou la diminution de la consommation d'électricité des clients actuels, notamment les mesures d'**efficacité énergétique** telles les thermostats électroniques à 0 \$.



Les projets ponctuels (plus de 0,1 % annuellement)

Ce sont les **plus gros développements résidentiels et les projets commerciaux, institutionnels ou industriels de plus grande envergure** telle la construction d'une nouvelle école ou d'un CISSS.



La décarbonation (plus de 0,7 % annuellement)

Les aspects spécifiques de la décarbonation qui contribuent à la croissance sont **l'électrification des transports**, la **conversion à l'électricité des bâtiments** dont la source principale de chauffage est le gaz ou le mazout, ainsi que la **décarbonation des procédés industriels**.



Poste Jean-Jacques-Archambault

Croissance de la demande en électricité - Poste source de Lanaudière

1,4 % Croissance annuelle moyenne de la prévision en puissance pour les 15 prochaines années

La décarbonation représente plus de 50 % de la croissance annuelle

- **L'électrification des transports**

En ce qui a trait aux véhicules électriques, la prévision qu'intègre Hydro-Québec découle du renforcement de la norme Véhicules zéro émission (VZE) à la suite de la publication du Plan de mise en œuvre 2025-2030 et du Plan pour une économie verte 2030.



La recharge des véhicules électriques est attribuée principalement au secteur résidentiel et, dans une moindre mesure, au secteur commercial.

- la **conversion à l'électricité des bâtiments** dont la source principale de chauffage est le gaz ou le mazout, ainsi que la **décarbonation des procédés industriels**.



Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030)

Guide l'action du gouvernement du Québec pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques au cours de la présente décennie.

Objectif : réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % sous leur niveau de 1990 d'ici 2030. Il vise aussi à atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050.

Le projet de poste Jean-Jacques-Archambault contribuera à cet objectif en fournissant l'électricité nécessaire pour la décarbonation, soit :

- **l'électrification des transports**
- **la conversion des bâtiments et industries à l'électricité.**



Autres projets dans la région

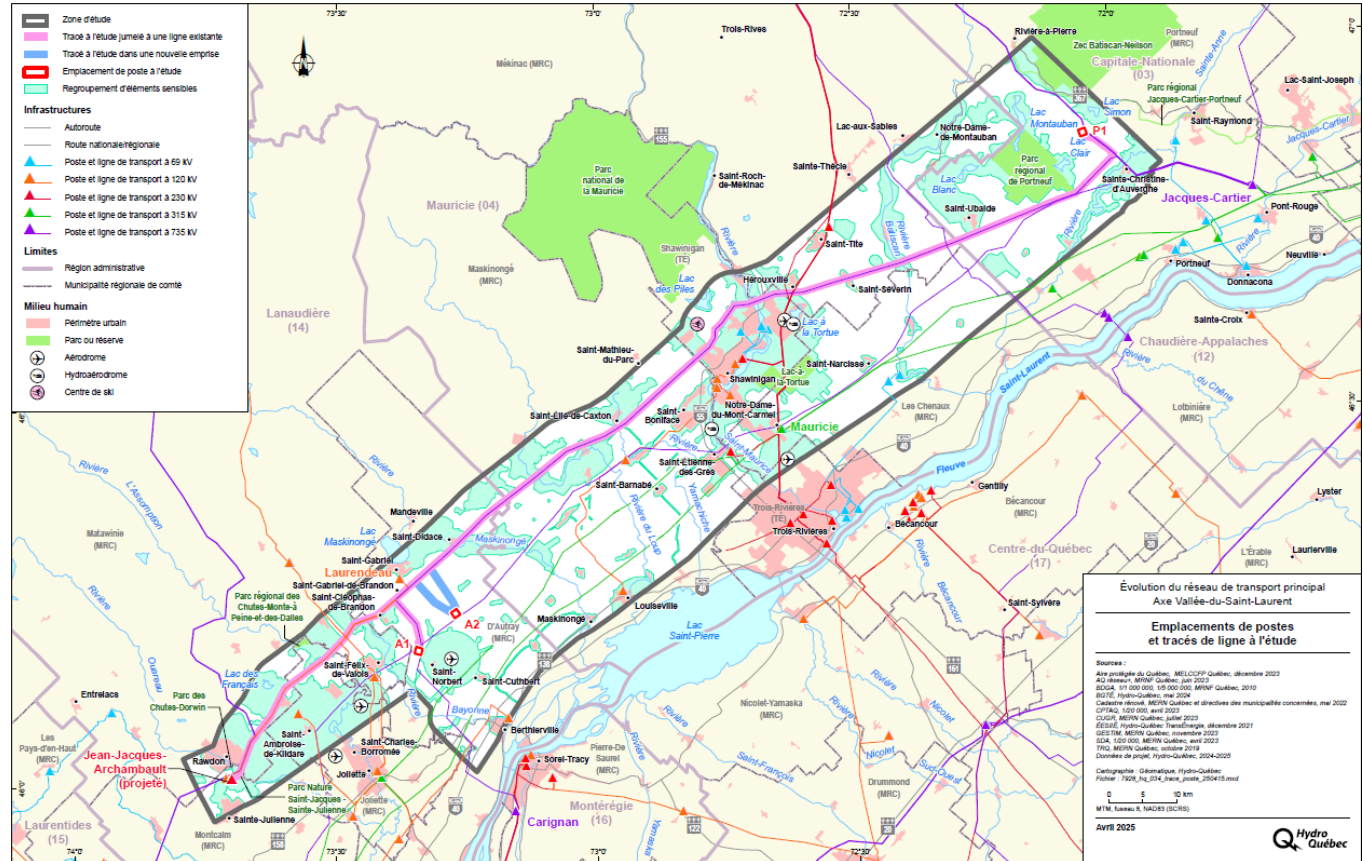
Renforcement du réseau à 735 kV Vallée du Saint-Laurent Zone d'étude préliminaire

Permettre le **transport de l'électricité** additionnelle provenant du nord et de l'est du Québec **vers les grands centres de consommation**

Répondre à la **demande croissante** en électricité

Maintenir la **robustesse** et la **fiabilité du réseau**

Étape actuelle : consultation sur les tracés et emplacements de postes à l'étude



En conclusion

Le projet de poste Jean-Jacques-Archambault répond à un **besoin essentiel** de renforcement du réseau électrique de la région de **Lanaudière**

La situation du **réseau électrique régional de Lanaudière** justifie à elle seule le projet du poste Jean-Jacques-Archambault

Le projet permet de rétablir le **niveau de fiabilité attendu** du réseau à 735 kV actuel qui dessert toutes les québécoises et tous les québécois

Vu son emplacement stratégique, le nouveau poste génère des possibilités pour **soutenir l'évolution** autant du réseau régional que du réseau principal